

Facturée sans préavis de commande

Par ellie2063, le 11/03/2009 à 16:14

bonjour,

je viens de recevoir une facture de mon syndic concernant une plaquette signaletique à mon nom, installée, je le découvre à peine, sur ma boîte aux lettres. Or, je n'ai à aucun moment été prévenue d'une quelconque recommandation des copropriétaires en ce sens (ni à la sinature du bail de location, ni au cours des 6 mois passés dans cet appartement), ni même d'une commande de plaquette.

Suis-je tenue de payer cette facture? Merci.